

Olympe découche !

L'avenir de l'École vous donne des insomnies ?

Les personnels mobilisé.e.s de la cité scolaire Olympe de Gouges vous invitent à la **nuite des établissements**

Mardi 12 février 2019

À partir de 18h00

 Cité scolaire Olympe de Gouges

Rue de Montreuil à Claye

93130 Noisy-le-Sec

Bus : 143, 145 ou 346, arrêt « Brément »

Venez partager nos inquiétudes :

- Comment accompagner plus d'élèves avec moins d'heures d'enseignement ?
- Comment former avec moins de disciplines ?
- Comment accompagner et orienter les élèves avec moins de personnel qualifié ?
- Comment valoriser l'École sans moyens pour l'entretenir ?
- Comment motiver les futur.e.s enseignant.e.s en rendant leur mission impossible ?

Action soutenue par les sections locales:

L'avenir de l'École vous donne des insomnies ?

Le présent n'est pas plus apaisant !

Réformes du lycée : à la rentrée de septembre 2019, les lycées généraux, technologiques et professionnels devront mettre en application les réformes Blanquer. Elles se présentent comme offrant plus de liberté aux élèves, mais la réalité est tout autre. Le lycée Olympe de Gouges ne pourra pas proposer toutes les spécialités, et le nombre d'options sera limité. Les élèves qui souhaiteront suivre une spécialité « rare » devront passer par le CNED (enseignement à distance, payant), ou aller dans un autre lycée le temps d'un cours.

Réforme du baccalauréat : les élèves qui seront en classe de première en septembre 2019 devront passer le baccalauréat dans sa nouvelle forme. Présenté comme plus souple, il consistera en réalité en un contrôle continu (29 épreuves sur 2 ans). De plus, le contrôle continu pose la question de la valeur nationale du diplôme.

Parcoursup' : un an après la première session, des questions restent en suspens. Dans quelle mesure Parcoursup' instaure une sélection à l'Université, en principe illégale ?

Conditions de travail, droits : alors qu'il est de plus en plus difficile de recruter des enseignant.e.s formé.e.s et qualifié.e.s, les conditions de travail imposées découragent encore plus les candidat.es. Lorsque les classes deviennent surchargées, le suivi de chaque élève devient plus compliqué ! Le métier n'a pas connu de revalorisation salariale depuis 2008, ne prenant même pas en compte l'inflation.

Tou.te.s ont droit à un cadre de travail propre, et pourtant, la région envisage de ne pas remplacer les agents d'entretien et de maintenance qui partent à la retraite. Le conseil régional leur retire même des primes ! Tant de mépris pour des agents qui doivent entretenir des locaux répartis sur 3 bâtiments, 3 préfabriqués, 5 étages et 75 hectares !

Action soutenue par les sections locales:



Contact : snes.odg93@gmail.com